ensa paris la villette	Demande de réinscription En qualité de REVENANT 2025/2026								
Réservé à l'administration	Ce dossier s'adresse uniquement aux:								
☐ Admis(e)									
□ Refusé(e)	<ul> <li>Etudiants ayant été inscrits à l'ENSA de Paris la Villette et ayant suspendu leurs études pendant au moins une année et souhaitant reprendre leurs études</li> </ul>								
	<ul> <li>Les étudiants souhaitant reprendre leur cursus après une interruption inférieure à 3 années sont repositionnés au niveau qu'ils avaient au moment de leur dernière inscription à l'école, les enseignements validés étant convertis dans le système actuel</li> </ul>								
	<ul> <li>Les étudiants souhaitant reprendre le cursus après une interruption de plus de 3 années peuvent demander le cas échéant à bénéficier d'une validation de leurs acquis s'ils ont profité de cette période de suspension d'études pour valider un autre diplôme ou acquérir une expérience professionnelle dans le domaine de l'architecture. Dans ce cas la commission de validation des acquis de l'école examinera leur dossier.</li> </ul>								
Merci de retourner par	ESPACE À REMPLIR PAR LE CANDIDAT	□ Mm	e □ N	Лг					
mail ce formulaire	Nom patronymique			Prénom					
complété et accompagné des pièces demandées :	Nom époux			N° Etudiant					
Ecole nationale supérieure d'Architecture de Paris la				<u> </u>					
VILLETTE	Né(e) le								
<b>144</b> avenue de <b>F</b> landre	Département	Pays de naissance	9	<u> </u>					
75019 PARIS	Nationalité								
:	Adresse personnelle (en cas d'hébergement, préciser le nom de la personne figurant sur la boîte aux lettres)								
Samuel BRUNA	Adiesse personnene (en cas d'hebergement, preciser le nom de la personne ligurant sur la boile aux lettres)								
Samuel.bruna@paris-	Code postal		Pays						
lavillette.archi.fr	Ville								
Date limite pour déposer le dossier	· ·								
20 juin 2025	Portable								
	Courriel								
	Baccalauréat français :		Année d'abtention						
	Série du bac		Année d'obtention						
	Spécialité		Département						
N°INE (identifiant national étudiant) Ce numéro est précisé sur	Titre français équivalent :		Autre diplôme						
votre relevé de notes au baccalauréat	□ Brevet de Technicien Libellé		Année Département						
(B.E.A.) ou sur votre ancienne carte d'étudiant (I.N.E.)	□ DAEU		Ville						
(10 chiffres et 1 lettre)	Libellé		☐ Copie du diplôme						

☐ COPIE DU DIPLÔME

Pays

TITRE ETRANGER EQUIVALENT
Année VIIIe

Désignation

Non titulaire du baccalauréat ou titre admis en équivalence

Année de la de											
			is un établissement d'enseignement so								
Raison d'interruption des études											
Etablissement	fréquen	té									
Ville			Département		Pa ys.						
•			·								
,	,	4	(1) 1 (1) denote la becerla mént								
			DES (décrire les études depuis le baccalauréat)	131 4 1	24 1	COPIE DU DIPLÔME					
Année d'obtent	ion L	Ourée du cursus	Intitulé du diplôme	Nature des		Etablissement fréquenté					
			(BTS, licence, maîtrise)	(Ingénieur.	)	(Nom + ville)					
			PÉRIENCES PROFESSIONNELLES (décr		tes expérier						
Année	] [	Ourée en mois	Domaine d'exercices	Statut		Niveau					
			(Conduite de projet)	(Salarié, stag	gi <mark>aire)</mark>	(Responsable, assistante)					
				l							
\	VALIDATION DES ACQUIS PERSONNELS (décrire les connaissances acquises et les conditions d'acquisition)										
Année		Ourée en mois	Nature de l'expérience	Contexte		Type de connaissances et aptitudes					
						acquise					
		Réservé à l	l'administration		A REMP	LIR PAR LE CANDIDAT					
	Propos	sition de la commissi				<u> </u>					
		ele : année : 🔲 Av									
	-	de : année : □ Av		Fa	ait à Paris,	le					
			VIS TAVOTABLE AVIS DELAVOTABLE	Si	Signature de l'étudiant :						
	Disper STO/C	nse du stage :		<u> </u>							
	S 11 1/1	∷ □0	ui 🔲 Non								
	STPP	: □0	ui 🔲 Non								
	STPP Stage	:	ui								
Les droits	STPP Stage	:	ui 🔲 Non								
acquittés ne sont	STPP Stage N° d'	: □ O de formation pratique d'étudiant(e) :	ui								
acquittés ne sont pas susceptibles	STPP Stage N° d' Droit	: □ O  de formation pratique  'étudiant(e) :  d'inscription :	ui								
acquittés ne sont pas susceptibles de	STPP Stage N° d' Droit Total	: □ O  de formation pratique l'étudiant(e) : d'inscription :	ui								
acquittés ne sont pas susceptibles	STPP Stage N° d' Droit Total	: □ O  de formation pratique l'étudiant(e) : d'inscription :	ui								
acquittés ne sont pas susceptibles de	STPP Stage N° d' Droit Total	: □ O  de formation pratique l'étudiant(e) : d'inscription :	ui								
acquittés ne sont pas susceptibles de	STPP Stage N° d' Droit Total	: □ O  de formation pratique l'étudiant(e) : d'inscription :	ui								
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.	STPP Stage N° d' Droit Total	: □ O  de formation pratique l'étudiant(e) : d'inscription :	ui								
acquittés ne sont pas susceptibles de	STPP Stage N° d' Droit Total Payé	: □ O  de formation pratique létudiant(e): d'inscription:  le	ui								
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.	STPP Stage N° d' Droit Total Payé	: □ O  de formation pratique létudiant(e): d'inscription:  le	ui								
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à	STPP Stage N° d' Droit Total Payé	: □ O  de formation pratique l'étudiant(e) : d'inscription :  le  possier doit être ob	oligatoirement accompagné des pièces su								
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.	STPP Stage N° d' Droit Total Payé	: □ O  de formation pratique l'étudiant(e) : d'inscription :  le  possier doit être obt  tous les étudiant	Digatoirement accompagné des pièces su								
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à joindre	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do	: □ O  de formation pratique l'étudiant(e) : d'inscription :  le  possier doit être ob	Digatoirement accompagné des pièces su								
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do	: □ O  de formation pratique l'étudiant(e): d'inscription:  le  possier doit être obt  tous les étudiante n curriculum vi	pligatoirement accompagné des pièces su s:	ivantes :	pluo do 2	années i					
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à joindre	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do Pour Ut	: □ O  de formation pratique l'étudiant(e) : d'inscription :  le  possier doit être obt tous les étudiante n curriculum vi  les étudiants sou	Digatoirement accompagné des pièces su s: itae détaillé thaitant reprendre le cursus après une int	ivantes :	-						
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à joindre	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do Pour Dut Pour La	i: □ O  de formation pratique l'étudiant(e): d'inscription:  le  possier doit être obt  tous les étudiants n curriculum vi  les étudiants sou a ou les photoco	pligatoirement accompagné des pièces su s:	ivantes :	-						
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à joindre	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do Pour Ut	i: □ O  de formation pratique l'étudiant(e): d'inscription:  le  possier doit être obt  tous les étudiants n curriculum vi  les étudiants sou a ou les photoco	Digatoirement accompagné des pièces su s: itae détaillé thaitant reprendre le cursus après une int	ivantes :	-						
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à joindre	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do Pour Ut Pour La de n	i: □ O  de formation pratique l'étudiant(e):	pligatoirement accompagné des pièces su s: itae détaillé uhaitant reprendre le cursus après une interprende du ou des parchemins de l'enser	ivantes : erruption de	diplômes	obtenus et du ou desrelevés					
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à joindre	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do Pour Ut Pour La de n	i: □ O  de formation pratique l'étudiant(e):	Digatoirement accompagné des pièces su s: itae détaillé thaitant reprendre le cursus après une int	ivantes : erruption de	diplômes	obtenus et du ou desrelevés					
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à joindre	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do Pour Ut Pour La de n	i: □ O  de formation pratique l'étudiant(e):	pligatoirement accompagné des pièces su s: itae détaillé uhaitant reprendre le cursus après une interprende du ou des parchemins de l'enser	ivantes : erruption de	diplômes	obtenus et du ou desrelevés					
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à joindre	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do Pour Ut Pour La de n	i: □ O  de formation pratique l'étudiant(e):	pligatoirement accompagné des pièces su s: itae détaillé uhaitant reprendre le cursus après une interprende du ou des parchemins de l'enser	ivantes : erruption de	diplômes	obtenus et du ou desrelevés					
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à joindre	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do Pour Ut Pour La de n	i: □ O  de formation pratique l'étudiant(e):	pligatoirement accompagné des pièces su s: itae détaillé uhaitant reprendre le cursus après une interprende du ou des parchemins de l'enser	ivantes : erruption de	diplômes	obtenus et du ou desrelevés					
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à joindre	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do Pour Ut Pour La de n	i: □ O  de formation pratique l'étudiant(e):	pligatoirement accompagné des pièces su s: itae détaillé uhaitant reprendre le cursus après une interprende du ou des parchemins de l'enser	ivantes : erruption de	diplômes	obtenus et du ou desrelevés					
acquittés ne sont pas susceptibles de remboursement.  Pièces à joindre dossier	STPP Stage N° d' Droit Total Payé  Ce do Pour Ut Pour La de n Le	i: □ O  de formation pratique l'étudiant(e):	pligatoirement accompagné des pièces su s: itae détaillé uhaitant reprendre le cursus après une interprende du ou des parchemins de l'enser	ivantes : erruption de nble des d ésentant le p	diplômes arcours pr	obtenus et du ou desrelevés ofessionnel					

## CODES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (CSP)

0       NON RENSEIGNEES       52       EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION         10       AGRICULTEURS EXPLOITANTS       53       POLICIERS ET MILITAIRES         21       ARTISANS       54       EMPLOYES ADMIN. D'ENTREPRISE         22       COMMERCANTS ET ASSIMILES       55       EMPLOYES DE COMMERCE	I PUBLIQUE
21 ARTISANS     54 EMPLOYES ADMIN. D'ENTREPRISE       22 COMMERCANTS ET ASSIMILES     55 EMPLOYES DE COMMERCE	
22 COMMERCANTS ET ASSIMILES 55 EMPLOYES DE COMMERCE	
23 CHEFS D'ENTREPRISES DE +10 SALARIES 56 PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS	
31 PROFESSIONS LIBERALES	
33 CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE  61 OUVRIERS QUALIFIES	
34 PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES 66 OUVRIERS NON QUALIFIES	
35 PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES 69 OUVRIERS AGRICOLES	
37 CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISE 71 RETRAITES AGRICULTEURS EXPLOITANTS	
38 INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISE 72 RETRAITES ARTISANS, COMMERCANT ET CHEFS D'ENTREPRISE	ISE
42 INSTITUTEURS ET ASSIMILES 73 RETRAITES CADRES ET PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	
43 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL 76 RETRAITES EMPLOYES ET OUVRIERS	
44 CLERGE, RELIGIEUX 81 CHOMEURS N'AYANT JAMAIS TRAVAILLE	
45 PROFESSIONS INTERMED. ADMIN. DE LA FONCTION PUBLIQUE  82 PERSONNE SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
46 PROFESSIONS INTERMED. ADMIN. ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES	
47 TECHNICIENS	
48 CONTREMAITRES, AGENTS DE MAITRISE	

Pour les chômeurs ayant déjà travaillé, codifier selon la dernière profession exercée.